



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° EN13915-125_0001

1. Code d'identification unique du Produit type :

EN13915-125

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

POLYCLOISON 50, POLYCLOISON 60, POLYCLOISON 50 Hydro, POLYCLOISON 60 Hydro

3. Usages prévus du produit de construction :

Construction Immobilière

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

**KNAUF SAS
Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Non Applicable

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Réaction au Feu: Système 3

Autres Caractéristiques: Système 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CSTB (Organisme Notifié n°0679), a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3,

Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

Le fabricant a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 4.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non Applicable

9. Performances déclarées :

Désignations commerciales	Caractéristiques essentielles selon EN 13915 : 2007							
	Réaction au feu (pour les situations d'exposition)	Perméabilité à la vapeur d'eau (pour la maîtrise de la diffusion de l'humidité)	Résistance à la flexion	Résistance aux chocs	Isolation aux bruits aériens directs (dans les conditions d'utilisation finale)	Absorption acoustique (dans les conditions d'utilisation finale)	Résistance thermique en (m².K/W)	
Polycloison 50	B-s1,d0	NPD	conforme	(1)	(1)	(1)	NPD	
Polycloison 60	B-s1,d0	NPD	conforme	(1)	(1)	(1)	NPD	
Polycloison 50 Hydro	B-s1,d0	NPD	conforme	(1)	(1)	(1)	NPD	
Polycloison 60 Hydro	B-s1,d0	NPD	conforme	(1)	(1)	(1)	NPD	

(1) Ces caractéristiques sont dépendantes du système et sont fournies dans la documentation du fabricant selon l'usage prévu


10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

..... M. Denis KLEIBER, Directeur Général

A Wolfgantzen, le 13 juin 2013



	FICHES DE DONNEES DE SECURITE RISQUES SPECIFIQUES	Date mise à jour : 13/06/13 Version : 1
1.NOM DU PRODUIT 1.1 Code du produit 1.2 Fournisseur du produit - n° appel d'urgence/fax 1.3 Types d'utilisations	<p><i>Polycloison</i> <i>Standard, Hydro ou Snowboard</i></p> <p><i>KNAUF</i> <i>ZA F-68600 Wolfgantzen</i></p> <p><i>ORFILA : 01.45.42.59.59</i></p> <p><i>Cloison intérieure</i></p>	
2.COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS 2.1 Nom chimique du produit (synonymes) 2.2 Composant apportant un danger : 2.3 N° enregistrement CAS 2.4 Autres données	<p><i>Complexe constitué d'un réseau alvéolaire associé à deux plaques de plâtre cartoné par une colle vinylique.</i> <i>La répartition massique moyenne des différents éléments est la suivante :</i> <i>88% sulfate de calcium déshydraté CaSO₄, 2H₂O ; 10% réseau alvéolaire ; 2% colle vinylique</i></p> <p><i>Monochlorobenzène et toluène provenant de la colle vinylique.</i></p> <p><i>Sulfate de calcium déshydraté : 10101-41-4 / /</i> <i>Monochlorobenzène 108-90-7 Xn, N R 10, 20, 51/53</i> <i>Toluène 108-88-3 Xn, F R 11, 20</i> <i>(se reporter au chapitre 16 pour le libellé des phrases de risques)</i></p> <p><i>Monochlorobenzène : Teneur : < 0.05% en poids</i> <i>Toluène : Teneur : < 0.02% en poids</i></p>	
3.IDENTIFICATION DES DANGERS 3.1 Principaux dangers - effets néfastes sur la santé - effets sur l'environnement - dangers physiques et chimiques	<p><i>Pas de risque particulier si ce n'est un risque d'irritation des yeux et des voies respiratoires de part la création de poussières issues d'une découpe du produit à la scie circulaire.</i></p> <p><i>Aucun</i> <i>Aucun</i></p>	
4 MESURES DE PREMIERS SECOURS 4.1 Symptômes et effets 4.2 Mesures de premier secours 4.3 Instructions pour médecin	<p><i>Aucun</i></p> <p><i>Aucune mesure spécifique</i></p> <p><i>Traiter selon les symptômes</i></p>	

<p>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</p> <p>5.1 Dangers spécifiques</p> <p>5.2 Moyens d'extinction recommandés:</p> <p>5.3 Moyens d'extinction déconseillés</p> <p>5.3 Equipement de protection</p> <p>5.4 Autre information</p>	<p><i>Combustible de part la présence d'un réseau alvéolaire. Produits de combustion comprenant monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Fumée pouvant réduire la visibilité.</i></p> <p><i>Mousse, vaporisation d'eau. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés en cas d'incendie limité seulement.</i></p> <p><i>Aucun</i></p> <p><i>Vêtements de protection et appareil respiratoire autonome.</i></p> <p><i>Refroidir les produits stockés à proximité par arrosage d'eau.</i></p>
<p>6.MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</p> <p>6.1 Précautions individuelles</p> <p>6.2 Mesures de protection individuelle</p> <p>6.3 Précautions environnementales</p> <p>6.4 Méthodes de nettoyage</p>	<p><i>Pas de flamme nue ni d'autre source d'ignition à proximité du produit. Ne pas fumer. Eviter les étincelles.</i></p> <p><i>Aucune mesure spécifique</i></p> <p><i>Le produit ne présente pas de risque particulier pour l'environnement.</i></p> <p><i>Collecte et mise au rebut (voir section 13).</i></p>
<p>7.MANIPULATION ET STOCKAGE</p> <p>7.1 Manipulation</p> <p>7.2 Températures de manipulation</p> <p>7.3. Stockage</p> <p>7.4 Températures de stockage</p> <p>7.5 Transfert de produits</p>	<p><i>Retirer les sources d'ignition. Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eviter les étincelles. Lunettes et masques légers anti-poussière conseillés lorsque les éventuelles découpes de produit sont réalisées à la scie circulaire (émission de poussière).</i></p> <p><i>Températures ambiantes</i></p> <p><i>Stocker loin des sources de chaleur et d'ignition. Stocker à l'abri des intempéries. limiter la hauteur de gerbage pour éviter des risques de chutes de produits selon les indications portées sur les étiquettes correspondantes.</i></p> <p><i>Température ambiante</i></p> <p><i>Voir manipulation</i></p>
<p>8.CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE</p> <p>8.1 Mesures d'ordre technique</p> <p>8.2 Valeur limite d'exposition professionnelle</p> <p>8.3 Equipements de protection individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection respiratoire - protection des mains - protection des yeux - protection peau/corps 	<p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Masque en cas de découpe à la scie circulaire. Gants en cas de découpe à la scie circulaire. Lunettes en cas de découpe à la scie circulaire. Aucune mesure spécifique.</i></p>

<p>9.PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</p> <p>9.1 Etat physique</p> <p>9.2 Forme</p> <p>9.3 Couleur</p> <p>9.4 Densité</p> <p>9.5 Point de fusion</p> <p>9.6 Limite supérieure d'explosibilité</p> <p>9.7 Limite inférieure d'explosibilité</p> <p>9.8 Point éclair</p> <p>9.9 Température d'auto-inflammation</p> <p>9.10 Solubilité dans l'eau</p> <p>9.11 Solubilité dans d'autres solvants</p>	<p><i>Cloison à âme alvéolaire.</i></p> <p><i>Panneau rigide</i></p> <p><i>Brun pour le réseau alvéolaire, gris, blanc ou crème côté plaque de plâtre.</i></p> <p><i>Entre 15 et 20 kg/m2</i></p> <p><i>200°C pour le carton et le réseau alvéolaire, 1200°C pour le sulfate de calcium.</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>2 kg/m3 pour la plaque de plâtre</i></p>
<p>10.STABILITE ET REACTIVITE</p> <p>10.1 Stabilité</p> <p>10.2 Situations à éviter</p> <p>10.3 Produits de décomposition dangereux</p>	<p><i>Stable dans les conditions normales d'utilisation, et décomposition au-dessus de 200°C.</i></p> <p><i>Chaleur, flammes et étincelles.</i></p> <p><i>Monoxyde de carbone. Traces d'hydrocarbures, de formaldéhyde, d'acroléine, et de bromure d'hydrogène.</i> <i>Anhydride sulfurique et chaux vive (CaO) à température > 1200°C</i></p>
<p>11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</p> <p>11.1 Toxicité aiguë - orale</p> <p>11.2 Toxicité aiguë - cutanée</p> <p>11.3 Toxicité aiguë – inhalation</p> <p>11.4 Irritation des yeux</p> <p>11.5 Irritation de la peau</p> <p>11.6 Sensibilisation cutanée</p> <p>11.7 Effets sur l'homme</p>	<p><i>L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de la toxicologie de substances similaires.</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Irritation possible suite à la formation de poussières lors du sciage de la cloison.</i></p> <p><i>Non irritant</i></p> <p><i>Pas de risque connu</i></p> <p><i>Aucun</i></p>
<p>12.INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES</p> <p>12.1 Mobilité</p> <p>12.2 Persistance/dégradabilité</p> <p>12.3 Bio accumulation</p> <p>12.4 Traitement des eaux résiduaires</p> <p>12.5 Autres informations</p>	<p><i>L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de l'écotoxicologie de substances similaires.</i></p> <p><i>Flotte sur l'eau (réseau alvéolaire). Solubilité d'environ 2 kg/m3 pour le plâtre.</i></p> <p><i>Le sulfate en présence de matières organiques peut dans certaines conditions conduire à la formation d'hydrogène sulfuré.</i></p> <p><i>Pas de bio accumulation.</i></p> <p><i>Aucun danger</i></p> <p><i>Aucun</i></p>

<p>13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</p> <p>13.1 Précautions</p> <p>13.2 Elimination des déchets</p> <p>13.3 Elimination des produits</p> <p>13.4 Elimination des emballages</p> <p>13.5 Réglementation française</p>	<p><i>Se référer à la section 7.</i></p> <p><i>Valoriser ou recycler si possible après séparation du réseau alvéolaire des plaques de plâtre. Sinon, éliminer dans une décharge autorisée.</i></p> <p><i>Valoriser ou recycler si possible après séparation du réseau alvéolaire des plaques de plâtre. Sinon, éliminer dans une décharge autorisée.</i></p> <p><i>A éliminer selon la réglementation nationale en vigueur.</i></p> <p><i>Les déchets de cloison (réseau alvéolaire + plaques de plâtre) sont des déchets industriels banals.</i></p>
<p>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</p> <p>Information générale</p> <p>Remarque</p>	<p><i>Non classé dans la réglementation internationale et française pour les transports routier, maritime, aérien, ni pour la navigation intérieure.</i></p> <p><i>Les informations ci-dessus correspondent aux prescriptions réglementaires en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche.</i></p>
<p>15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES SPECIFIQUES</p> <p>Marquage selon les directives CEE :</p> <p>Législation française :</p>	<p><i>Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne et la Réglementation sur les Produits dangereux.</i></p>
<p>16. AUTRES INFORMATIONS</p> <p>Phrases R :</p>	<p><i>Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.</i></p> <p>10 Inflammable 11 Facilement inflammable 20 Nocif par inhalation 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>